



Déclaration liminaire de la FSU au CACFC du 3 juillet 2014

Nous ne pouvons que déplorer une nouvelle fois l'absence de Mme le recteur, même si le Secrétaire Général est toujours très attentif et à l'écoute sur ce dossier comme sur d'autres. Nous refusons de lire cette nouvelle absence comme un désintérêt de la représentante du ministre au moment où des expérimentations notables sont lancées en région sur la FP et que la circulaire de rentrée insiste sur le rôle primordial de la FCA au sein du service public d'éducation.

Nous voulons aujourd'hui vous dire à nouveau notre attachement indéfectible à une gestion harmonieuse, transparente et équitable des personnels tant sur les personnels existants que sur les personnels stagiaires, tant sur les personnels titulaires que non titulaires. Nous ne reviendrons pas ici sur le dernier CACFC qui a eu à traiter dans des conditions très particulières de la stagiarisation de deux CFC, mais nous sommes étonnées que le collègue qui doit « redoubler » n'est toujours pas eu de notification officielle de votre part près d'un mois après cette instance. Nous vous demandons au cours de cette séance d'avoir comme on dit dans la communication un « zoom » sur le Greta de la Dracénie au regard des événements préoccupants pour les personnels comme pour la structure et le réseau en général. Echange pour nous qui doit porter tant sur le fond que sur la forme.

Il n'est pas possible de ne pas parler aujourd'hui de l'expérimentation de Centres régionaux de formations professionnelles mise en œuvre par la région. C'est un élément nouveau et fondamental pour la FCA et il est d'autant plus surprenant que lors de sa présentation au Comité de Coordination Régional de l'Emploi et de la Formation Professionnelle du 23 juin dernier l'académie de Nice n'ait eu aucune intervention contrairement à d'autres structures. Pourtant les enjeux sont de taille. La région propose une contractualisation innovante par l'intermédiaire d'une habilitation de service public permis par la loi du 5 mars 2014 pour les formations en direction des publics rencontrant des difficultés particulières d'apprentissage ou d'insertion et d'en bénéficier à titre gratuit.

Cette expérimentation se fait sur 5 territoires autour de 5 familles de métiers pour lesquels des formations certifiantes sont identifiées : second œuvre du bâtiment, services à la personne, commerce et vente, éco-construction et transports-logistique.

Métiers de la filière éco-construction	Cotefes de Dignes-les-bains, Manosque, Gap
Métiers du transport, de la logistique et de la distribution	Cotefe d'Arles, Istres, Martigues, Salon
Métiers des services à la personne et métiers du social	Cotefe de Menton, Vallée de la Roya et Nice
Métiers du bâtiment, 2nd œuvre	Marseille
Métiers du commerce et de la vente	Toulon

L'habilitation aura une durée de 5 ans et il peut y avoir habilitation d'un réseau pas seulement d'un lieu unique. On peut penser que notre propre réseau et celui de l'académie voisine pourraient jouer un rôle important au regard des publics concernés et à la synergie possible. La région a assuré les membres présents au CCREFP du 23 juin dernier que les organismes potentiellement intéressés avaient tous été invités par l'intermédiaire des COTEFES à des réunions qui se sont tenues durant le mois de juin. Nous souhaiterions avoir confirmation de votre part Mme le recteur de la réalité de ces invitations et de la présence de représentants du réseau des Greta.

Pour notre part à la FSU nous lisons cette expérimentation de la région comme la volonté d'avoir un interlocuteur unique tout en permettant les synergies. Vous avez été visionnaire d'une certaine manière en signant avec le préfet de région une convention en juillet 2013 mais qui malheureusement n'est toujours pas appliquée. Lors d'autres réunions il a même été évoqué la possibilité d'y adjoindre un avenant pour revenir à des porteurs multiples. Nous souhaitons avoir la position politique du rectorat de Nice sur ce sujet d'une haute importance au regard de l'expérimentation lancée sur les Centres Régionaux de Formation Professionnelle.

Nous avons un certain nombre d'interrogations aussi sur l'avenir de la FCA dans notre académie que nous souhaiterions voir levées. Des bruits persistants et les dernières déclarations du SG lors du CACCFC du mois de juin laissent apparaître un travail sur la cartographie des GRETA, sans aucun échange avec les représentants des personnels. Mais aussi grave, cette nouvelle cartographie devrait servir à quoi ? pour quels objectifs ? La similitude avec le dossier sur la réforme des collectivités territoriales est frappant. Quel plan pluriannuel de développement des GRETA s'inscrivant dans quelle stratégie académique ?

Pour terminer quid des multiples engagements pour aborder la FCA en CTA ?